

Événements significatifs déclarés en juin 2026

16.7.2026 - | EDF

Événements significatifs du domaine sûreté concernant la centrale nucléaire de Paluel, déclarés en mai 2026.

Démarrage non prévu d'un diesel de secours dans le cadre d'un essai de requalification

Le 29 mai 2026, dans la matinée, des intervenants de la centrale procèdent à la requalification d'un interrupteur en salle de commandes de l'unité de production n°1, en arrêt programmé dans le cadre de sa 4ème visite décennale. Dans le cadre de cet essai, il est attendu que des voyants d'alarmes de la salle de commande s'allument.

A 11h59, l'essai de l'interrupteur commence et les voyants s'allument comme prévus. Cependant, il provoque aussi le démarrage non prévu d'un des diesels de secours* de l'unité. Les équipes en charge du pilotage du réacteur procèdent aussitôt la mise à l'arrêt du diesel.

Cet événement n'a eu aucune conséquence réelle sur la sûreté des installations. Il a toutefois été déclaré le 3 juin 2026, à l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR), au niveau 0 de l'échelle INES qui en compte 7.

*Une centrale nucléaire dispose de cinq sources d'alimentation électrique internes (le transformateur de soutirage et le transformateur auxiliaire) et externes (les diesels de secours, le diesel d'ultime secours et la turbine à combustion) et une seule est suffisante pour garantir le fonctionnement des matériels de sûreté. Les « diesels de secours » sont deux puissants groupes électrogènes à moteur diesel qui assurent de façon redondante l'alimentation électrique des systèmes de sûreté en cas de défaillance des autres alimentations électriques.

Événements significatifs du domaine radioprotection concernant la centrale nucléaire de Paluel, déclarés en mai 2026

Erreur de classification et de signalisation d'un sac de déchets nucléaires

Le 6 juin 2025, l'unité de production n°4 de la centrale nucléaire de Paluel est en production.

A l'issue d'une intervention en zone nucléaire, des salariés déposent des sacs de déchets dans une zone spécifique afin qu'ils soient pris en charge par la filière de traitement dédiée.

Ces sacs sont identifiés comme ayant un débit d'équivalent de dose* relevant d'une zone orange.

Lors d'une opération de contrôle réalisée à posteriori, un intervenant identifie que l'un des sacs présente un débit de dose relevant d'une zone rouge. Il engage immédiatement les actions afin qu'il soit pris en charge de manière conforme.

Cet événement n'a pas eu de conséquence sur le personnel puisque les sacs ont toujours été entreposés dans des conteneurs spécifiques. Cependant la situation représente un écart à la procédure de traitement de ce type de déchets et a fait l'objet d'une déclaration le 4 mai 2026, à l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR), au niveau 0 de l'échelle INES qui en compte 7.

*Le débit d'équivalent de dose d'une zone orange est susceptible d'être compris entre 2 millisievert par heure (mSv/h) et 100 mSv/h. Pour la zone rouge, il est supérieur à 100 mSv/h.

Mise à jour du 3 juin 2026 :

Des investigations complémentaires ont montré des défauts de traçabilité sur ces sacs déchets avec des incohérences dans le renseignement des procédures sur la nature des déchets et leur débit d'équivalent de dose associés, aussi aucun d'entre eux ne relevait d'une zone rouge.

Ces éléments ont conduit au ré-indiçage de l'événement. La déclaration du 3 juin 2026, à l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR) avait pour objet un défaut de traçabilité de déchets irradiants, et non plus un défaut de signalisation de déchet zone rouge. Le classement a été maintenu au niveau 0 de l'échelle INES qui en compte 7.

<https://www.edf.fr/la-centrale-nucleaire-de-paluel/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-paluel/evénements-significatifs-declares-en-juin-2026>